

Le Carillon

du quartier Saint-Sauveur



Édition Mai 2007



Journal tiré à plus de 6 500 copies, distribué dans l'ensemble du quartier

La cueillette des ordures dans Saint-Sauveur

Par Denise Garneau

La plupart d'entre vous sont déjà informés des modifications annoncées pour la cueillette des ordures ménagères dans Saint-Sauveur à savoir, qu'à partir du 1er juin prochain, il n'y aura plus qu'une seule cueillette hebdomadaire des déchets au lieu de deux. Des participants à l'assemblée générale du Conseil de quartier, en mars dernier, ont exprimé diverses craintes face à cette modification et quelques résidents ont aussi communiqué avec nous à ce sujet.

On doit comprendre que le but visé par le plan municipal de gestion des matières résiduelles est la mise en place graduelle de la récupération et du compostage pour diminuer la quantité des déchets dirigés vers l'in-

cinérateur. Ce but est fort louable, d'autant plus que la Ville se propose d'offrir des bacs de récupération aux citoyens afin d'encourager ces nouvelles habitudes de protection de l'environnement. De plus, les études démontrent que le tonnage de déchets recueillis lors de la 2e



cueillette hebdomadaire des dernières années est insignifiant comparé à celui de la cueillette principale.

Alors, qu'est-ce qui cloche?

D'une part, la Ville n'est pas en mesure de fournir les bacs promis aux citoyens à temps pour la mise en vigueur de la nouvelle réglementation. Le fournisseur ne pourra pas honorer la commande avant l'automne semble-t-il. D'autre part, la période estivale paraît un moment bien mal choisi pour réduire ce service municipal, compte tenu des inconvénients que la chaleur apporte au niveau des mauvaises odeurs et du nombre d'animaux en liberté dans le quartier. En effet, de l'avis même de certains inspecteurs consultés dans des cas de logements insalubres, il y a actuellement une plus grande mobilité

(Suite page 2)



Le Comité des citoyens et citoyennes
du quartier Saint-Sauveur

301, rue Carillon Québec (Québec) G1K 5B3 Tél: 529-6158 Fax: 529-9455 Courriel: cccqss@bellnet.ca Web: www.cccqss.org

Le Carillon, mai 2007

Un acteur très impliqué dans le quartier

Le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidants et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis 37 ans, le Comité est à l'écoute des besoins des gens du quartier et toujours à l'affût des changements qui pourraient améliorer ou détériorer leur qualité de vie.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

On travaille ensemble à partir des besoins et des préoccupations des citoyens et des citoyennes dans une perspective de changement et d'amélioration des conditions de vie.

Comment ?

Nos membres s'impliquent dans divers sous-comités de travail, des réflexions collectives et des formations en vue de déboucher sur des actions pour revendiquer les changements souhaités. Ils et elles ont aussi le souci de s'entraider et de s'amuser ensemble.

SOMMAIRE

La page du comité.....	2
Un brin d'histoire.....	3
Chronique logement.....	4
L'aide sociale, c'est un droit.....	5
Caricature.....	6
Faits divers.....	6
Les berges de la Saint-Charles.....	7
Droits des locataires.....	8
PIPQ.....	9
Mison Revivre.....	9
Droit de Parole.....	10
Sports.....	11
Mots croisés.....	12
Agenda communautaire.....	13

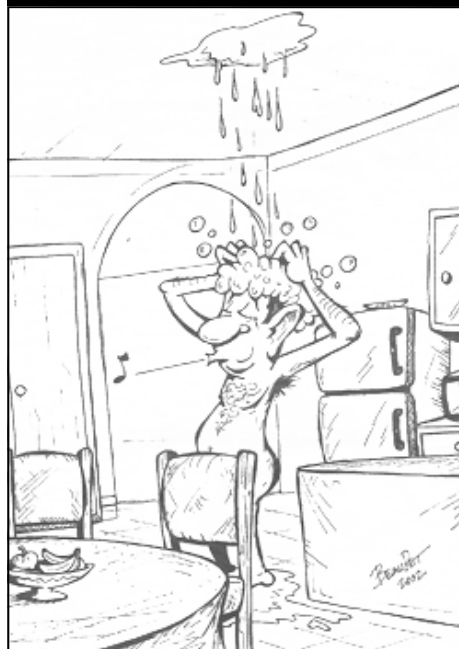
Vous voulez réagir à l'un ou l'autre de nos articles?

**Écrivez-nous au
cccqss@bellnet.ca ou par la
poste au 301, rue Carillon,
Québec, G1K 5B3.**

Souvenez-vous qu'en 2001, dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de quartier, on nommait parmi les priorités d'intervention l'amélioration de la propreté du quartier et de la collecte des ordures. Beaucoup de gens n'ont pas l'espace nécessaire pour accumuler leurs déchets pendant toute une semaine et se verront aux prises avec des problèmes amplifiés au cours de l'été 2007. Et même quand la Ville sera capable de fournir les bacs promis, certains citoyens et citoyennes n'auront pas d'autre choix que de les mettre dans leur cuisine ou en permanence sur le trottoir à côté de la porte.

Nous avons donc demandé au Conseil de quartier d'appuyer les revendications des citoyens pour un service adéquat de cueillette des déchets au cours

Problèmes d'insalubrité?



Appelez-nous au 529-6158

de l'été 2007 et de nous représenter en ce sens auprès de l'arrondissement de La Cité. Une solution temporaire est urgente, et des mesures adéquates, à plus long terme doivent aussi être étudiées. On envisage la création d'un comité de travail sur la question et toute personne qui se sent concernée peut en faire partie. Il suffit de vous inscrire au 529-6158.

(Suite de la page 1)

des rats qui envahissent terrains et sous-sols. Ces charmantes petites bêtes ont été dérangées de leur habitat de prédilection par les travaux en cours pour l'assainissement des berges de la rivière Saint-Charles et se cherchent de nouveaux foyers!

Les noms de rues et autres sujets divers

Par Julien Dallaire

Tout le monde connaît la rue Soumande. Située dans Vanier, elle honore la mémoire de Louise Soumande (1664-1708), première supérieure des Augustines de l'Hôpital Général jusqu'à sa mort en 1708 (sauf une période sabbatique de trois ans). La question qu'on peut se poser est celle-ci : pourquoi alors, n'a-t-on pas donné son nom à une rue de Saint-Sauveur ? Ou de Saint-Roch ? En fait, la rue Soumande est située sur les anciennes terres appartenant aux Augustines. Lorsque, dans les années 1950, la Ville de Québec a demandé aux Sœurs de céder les terres pour développer le secteur de Fleur de lys, elle s'est engagée à donner le nom qu'on connaît pour rappeler le souvenir de la première supérieure et des anciens propriétaires.

La rue des Commissaires n'a rien à voir avec les commissions scolaires. Les commissaires sont plutôt les personnes qui furent nommées pour gérer les biens des pères jésuites après leur saisie par le roi d'Angleterre après le Traité de Paris (1763). Les Jésuites furent alors interdits de recruter. Ils eurent quand même jouissance de leurs biens jusqu'à la mort du dernier de tous, le Père Casot en 1800.

Le fondateur du Jardin botanique de Montréal a vécu dans Saint-Sauveur. Oh sur-prise ! Conrad Kirouac, en religion le frère Marie-Victorin, naturaliste canadien a vécu, dans son enfance, sur la

rue Saint-Vallier ouest, au 279, pour être plus précis. Il était le petit-fils de François Kirouac (celui de la rue Kirouac), dernier maire de la ville de Saint-

Sauveur en 1889 au moment de son annexion à Québec et premier échevin du quartier dans la nouvelle ville.

J'ai lu, récemment, que la canonisation du père Lelièvre aurait lieu en 2008. L'apôtre du Sacré-Cœur fait partie de l'histoire récente du quartier et les plus anciens se souviendront avec émotion de ses sermons et de sa grande dévotion au Sacré-Cœur. Un fleuron de plus pour Saint-Sauveur.



Le Père Victor Lelièvre

AVIS DE RECHERCHE

Citoyens et citoyennes du quartier

Impliquez-vous dans le sous-comité de votre choix
(luttons, aménagement urbain, journal, mobilisation)

529-6158

La coopérative Clin d'œil... au beurre noir

Par Etienne Grandmont

Le 24 mars dernier, les locataires de la coopérative d'habitation Clin d'œil, située sur la rue Bigaouette, étaient convoqués en assemblée générale. La cause de cette réunion d'urgence? L'immeuble dans lequel ils habitaient était dangereux et ils devaient quitter. Les fondations de l'immeuble de 88 ans s'avérant en très mauvais état. C'est au cours de travaux de rénovation que les ingénieurs ont décelé le problème. Selon Madame Sonia Grenier, présidente du conseil d'administration de la coopérative, «l'entrepreneur enlevait les fenêtres du sous-sol pour les remplacer et le béton venait avec». La plupart des locataires ont donc quitté volontairement les lieux à ce moment. La Ville de Québec a alors fait inspecter les lieux et a rapidement ordonné l'évacuation complète de l'immeuble de même que la fermeture des rues adjacentes. La Croix-Rouge a procédé à la reloca-

sation de la majorité des ménages locataires dans le cadre de procédures dites d'urgence. À ce jour, deux ménages sont toujours à la recherche d'un nouveau logis, profitant pour l'ins-

quérir le bâtiment et le convertissait en coopérative d'habitation. Les fondations avaient-elles été correctement inspectées lors de la conversion? Était-ce le devoir de la Ville ou de l'entrepreneur d'effectuer cette tâche? Madame Grenier assure que cet aspect du problème sera fouillé lorsque tous les locataires seront revenus dans leur logement. «Pour l'instant, la priorité est à rendre sécuritaire les lieux et refaire complètement les fondations.»

Du côté de la Ville, on nous assure que tout est mis en œuvre

pour que les ménages locataires puissent retourner dans leur logement le plus rapidement possible.

« On espère les voir reprendre possession des lieux au mois d'octobre 2007 » nous assure Louise Lapointe, conseillère du district de Saint-Sauveur. Selon Madame Lapointe, l'entente de financement devrait être ficelée d'ici la fin mai.

Les causes de la détérioration des fondations de béton de l'immeuble restent encore à éclaircir. L'immeuble a été construit en 1919 et aurait servi à une compagnie oeuvrant dans le textile. En 1985, un groupe de requérant-e-s, grâce à une subvention du gouvernement, ac-

quant de l'hospitalité de leurs proches.



Coordination et mise en pages: Etienne Grandmont

Comité de rédaction: Carol-André Simard, Marie-Joëlle Lemay-Brault, Etienne Grandmont

Collaborations spéciales: Denise Garneau, Claire Dubé, Julien Dallaire, Bernard St-Onge, PIPQ, ADDS-QM

Crédit photos: Etienne Grandmont (pp. 1, 4, 6,) Caricature: Kun Kun 2007

Distribution à 6 500 exemplaires dans le quartier Saint-Sauveur

Une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

« L'aide sociale, c'est un droit ! »

Manifestation chez Sam Hamad - Porte close chez Gilles Taillon

Le 7 mai dernier, dans le cadre de la 34^e Semaine de la Dignité des personnes assistées sociales, l'ADDS-QM, le CLAP-03 et R_{SE} du Nord ont manifesté au bureau de comté de Sam Hamad, le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de Gilles Taillon, député adéquiste. « *Les préjugés et le système actuel d'aide sociale sont des barreaux qui emprisonnent dans la pauvreté les personnes assistées sociales. L'aide sociale est un droit ! Il faut permettre à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de vivre décemment et dignement* » a déclaré Jonathan Carmichael de l'ADDS-QM. Ces groupes ont donc profité de l'occasion pour revendiquer trois mesures urgentes à l'aide sociale : la fin du détournement des pensions alimentaires, l'indexation complète et annuelle des prestations et la fin des catégories.

Le détournement par le gouvernement des pensions alimentaires versées aux bénéficiaires d'un enfant est une grave entorse au respect de la dignité des familles

à l'aide sociale. Pour Marie Auger, militante à R_{SE} du Nord, « *c'est une injustice que la pension alimentaire soit coupée du chèque d'aide sociale. Il est aberrant que des enfants soient soutien de famille au Québec !* ».

La non indexation des prestations d'aide sociale selon la hausse du coût de la vie appauvrit une majorité des personnes assistées sociales et témoigne du mépris affiché par les gouvernements envers le droit à un revenu décent. « *Au quinzième jour du mois, il ne me reste plus rien pour manger. Je dois courir les soupes populaires pour assurer ma survie. Et à chaque année, ma prestation d'aide sociale ne suit pas la hausse du coût de la vie. Depuis trois ans, avec la non indexation de ma prestation, je me suis appauvri de plus de 20 \$ par mois* » a témoigné Robert Foisy, militant à l'ADDS-QM.

Les catégories selon l'aptitude au travail sont une entrave importante à un véritable droit à l'aide sociale. Selon Gabriel Pi-



chette, militant à l'ADDS-QM, « *les catégories divisent et créent les préjugés contre les personnes assistées sociales. Tout le monde devrait avoir droit, minimalement, au montant que le gouvernement considère nécessaire aux besoins vitaux, soit 828 \$* ».

Après avoir rencontré Sam Hamad, la soixantaine de militantes présentes s'est butée à une porte fermée chez le député Taillon. Le député de Chauveau n'a pas eu le respect et le courage de venir les rencontrer. Rappelons que lors de la dernière campagne électorale, l'ADQ avait menacé le droit à l'aide sociale.

L'équipe du journal Le Carillon tient à féliciter Amélie Picard, jeune résidente du quartier, qui a remporté le concours de dessin organisé pour Saint-Sauveur en fleurs.

Un merci tout spécial également à aux élèves École Sacré-Cœur et au Pignon Bleu qui ont participé massivement au concours.



Femmes assistées sociales

J'ai participé récemment à une petite soirée que je qualifierai de mémorable. Non pas à cause de son extravagance - c'était une réunion toute simple - mais au sens propre du terme, c'est-à-dire qui est digne d'être rappelée. Je croyais simplement aller prendre connaissance des résultats d'une recherche publiés dans le cahier *Femmes assistées sociales, la parole est à vous*. Bref, un compte rendu de la démarche, des

statistiques, des recommandations, sans plus. Au contraire...J'ai d'abord et avant tout rencontré des personnes, entendu leurs témoignages sur les nombreuses trahisons que la vie leur a fait subir, le tout dans une atmosphère chaleureuse, empreinte de solidarité. Je tiens à souligner leur dignité et dire haut et fort à tous ceux et celles qui voudront bien l'entendre « on n'est sûrement pas assisté social par choix ».

Denise Garneau

Au revoir, Maxim

Par Carol-André Simard

En la nuit du 17 avril, lors d'un incendie des plus violents, en les flammes, un jeune de dix ans décédait. Son nom: Maxim Jean. Cela se passait au 487, rue Raoul-Jobin, anciennement rue Sainte-Thérèse. Il semble que c'est le cafouillis entre Hydro-Québec et le Service des incendies de la Ville de Québec qui a porté le coup fatal. Hydro-Québec n'était pas capable, à cause du changement du nom de rue, de retracer l'adresse. Un premier délestage est tenté. C'est l'échec total. Les pompiers s'aperçoivent qu'il y a toujours de la lumière dans les résidences avoisinantes. Une deuxième tentative de délestage, quatre minutes après la première, s'avère fructueuse. Pour le jeune, il est trop tard.

Une enquête du coroner s'en suivra. Elle devra répondre à cette question si simple : comment se fait-il qu'une société d'État si riche soit, devant le changement de noms de certaines rues, si chiche ?

Que ce soit lors de Saint-Sauveur en Fleurs ou Saint-Sauveur en Fête, Maxim, avec passion, aimait participer à de telles activités. Nous avons en archives quelques photos de celui-ci, avec sa petite casquette de base-ball et son sourire tout espiègle.

C'est mercredi, le 2 mai dernier, qu'ont eu lieu les funérailles du jeune garçon. Des dizaines d'élèves de l'école Marguerite-Bourgeois étaient présents à la cérémonie.

Encore une fois, bon voyage, petit Maxim. Puisses-tu éclairer avec ta jeune lanterne une société d'État qui ne brille pas toujours de ses

plus beaux éclats! Que ton nom, en sa mémoire, survive!

Cela fait un mois. Il y a eu une victime, une de trop. La Ville attend-elle d'autres victimes pour voir à la démolition complète de cette bâtisse en ruines. Ne s'aperçoit-elle que les murs constituent une véritable menace publique? Qu'ils n'attendent qu'un bon coup de vent pour aller s'échoir sur le trottoir, sur le pavé, sur les autos, sur les badauds? A-t-elle, comme notre société d'État, elle aussi, des cafards dans la Sorbonne? Au plus vite, qu'elle réagisse!...



Aux abords de la Saint-Charles

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Comme ce fut le cas l'an dernier, cet été encore les berges de la rivière Saint-Charles

seront en réaménagement. Cette fois, c'est la rive droite, du côté de Saint-Sauveur, qui fera l'objet d'importants travaux. Depuis le

début de mai, la démolition des murs de béton a été entreprise et les travaux sur les bassins de rétention d'eau se poursuivent. On procèdera aussi, durant l'été, à l'aplanissement des pentes, puis au réaménagement de la piste cyclable. L'accès au côté droit de la rivière sera donc entravé pour la belle saison, mais les gens pourront profiter de l'autre rive fraîchement réaménagée. D'ailleurs, on s'affaire présentement à finaliser l'aménagement paysager et la plantation des végétaux, étape que l'on mettra en branle au printemps 2008, pour ce côté-ci de la rivière. M. Jacques Perron, de la Ville de Québec, mentionne que les travaux lourds devraient se poursuivre jusqu'en octobre et nécessiteront à certains moments d'abaisser le niveau de la

rivière en ouvrant le barrage près de l'usine Stadacona. Cette technique, bien qu'elle laisse un paysage désolant, s'a-



rière essentielle pour la démolition des murs.

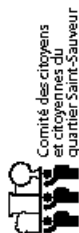
La Société de la rivière Saint-Charles (SRSC) et l'organisme Rivière Vivante sont deux organismes ayant le sort de la rivière et sa mise en valeur à cœur. Le premier a pour mission de réaliser des projets d'aménagement, d'animation et de sensibilisation auprès des citoyens dans le respect des principes du développement durable. Le deuxième se concentre davantage sur la restauration et la réhabilitation de la rivière. Il est l'instigateur de la descente en canot (300 à 500 canoteurs), devenue la *Fête de la rivière*. Il est aussi affilié à des mouvements provinciaux et nord-américains de protection des rivières.

Selon la SRSC, les réfections entreprises l'an dernier sont nécessaires et bien orientées. La Société avait d'ailleurs été consultée par la Ville lors de l'établissement des plans de réaménagement et dans le cadre de ses activités, elle les rend accessibles à la consultation publique en tenant un kiosque à la

marina de Saint-Roch. D'après elle, les travaux permettront la réappropriation du plan d'eau par les citoyens en leur en facilitant

l'accès et en le transformant en un milieu de vie de qualité. D'ailleurs, un des impacts majeurs de la création des bassins de rétention à proximité sera l'amélioration de la qualité de l'eau. Cette aspect est loin d'être négligeable lorsque l'on considère que la Saint-Charles a la réputation d'être l'une des rivières les plus polluées d'Amérique du Nord.

Espérons que le réaménagement des berges, la dépollution de la rivière et les initiatives des groupes populaires pour la rendre accessible en feront réellement un endroit de prédilection pour tous les citoyens. Terminée, l'époque du béton, et bien tant mieux ! Qui sait ? La rivière sera peut-être, d'ici peu, le petit paradis des canoteurs urbains...



L'équipe du Carillon est à la recherche de camelots

Vous êtes intéressé par cette tâche?

Contactez-nous au 529-6158!

DISCRIMINATION LORS DE LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Vous vous voyez refuser un logement pour des motifs fondés sur vos caractéristiques personnelles. Par exemple, vous êtes prestataire d'aide sociale, vous êtes une femme seule, vous avez des enfants, vous êtes jeune, handicapé, homosexuel, âgé, membre d'une communauté culturelle ou autre. Saviez-vous que cela se nomme de la discrimination et que cela est illégal !!!

Afin de limiter ce type de situation, voici quelques trucs pratiques:

- **Faites vous accompagner** lorsque vous visiter un logement. Cette personne pourra vous servir de témoin si cela devenait nécessaire.
- Le propriétaire vous dit que c'est loué et vous en doutez. **Faites appeler un ami pour vérifier.**
- **Refusez de donner un dépôt.** Selon la loi, seul le premier mois de loyer peut être exigé à l'avance et ce, uniquement après signature du bail.
- **Abstenez-vous de répondre à des questions**

qui touchent votre vie privée.

- Si le propriétaire insiste pour vérifier votre capacité de payer, **démontrez plutôt vos bonnes habitudes de paiement** avec des reçus de loyer, des factures payées de téléphone ou d'électricité. Les numéros d'assurance sociale, de permis de conduire et autres, n'ont pas à être donnés.

Finalement, si vous croyiez être victime de discrimination dans la recherche de votre logement, faites respecter vos droits. Des lois existent pour vous protéger. Il s'agit de la Charte des droits et libertés, de la loi de la Régie du logement et de la Loi des renseignements personnels. Sachez, que de tels recours ne vous garantissent aucunement l'accession au logement, cependant elles pourront permettre à d'autres d'éviter la même situation. Alors n'hésitez pas à vous adresser à vos comités logement ou même, à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Tiré de www.rclalq.qc.ca

Passe-moi ton BAIL

POUR S'ENTRAIDER ENTRE LOCATAIRES!

Les propriétaires	Les locataires
Profitent souvent de l'arrivée d'un nouveau locataire pour augmenter le prix du loyer de façon exagérée.	Lorsque vous signez un nouveau bail vous avez le droit de savoir combien payait l'ancien locataire.

COMBIEN PAYAIT L'ANCIEN LOCATAIRE?

Selon la loi, les propriétaires doivent inscrire sur le bail le montant du loyer le plus bas payé pendant la dernière année. Ce montant doit être inscrit sur le bail dans la section G, «Avis au nouveau locataire». La plupart du temps les propriétaires ne complètent pas cette section.

Alors si vous déménagez, remettez votre bail au nouveau locataire!

- ✓ Remettez en main propre votre bail au nouveau locataire
- ✓ Postez votre ancien bail au nouveau locataire (à votre ancienne adresse)

VOUS AVEZ LE DROIT DE REFUSER UNE HAUSSE DE LOYER !

RECOURS

- ✓ Si le propriétaire n'a pas inscrit le montant que payait l'ancien locataire, vous avez jusqu'à 2 mois après le début du bail pour demander une révision du prix du loyer à la Régie du logement.
- ✓ Si le montant inscrit est plus bas que celui qui vous est demandé, vous avez 10 jours à partir de la signature du bail pour demander une révision du prix du loyer à la Régie du logement.
- ✓ Si le propriétaire fait une fausse déclaration, vous avez jusqu'à 2 mois après la connaissance de la fraude pour demander une révision du prix du loyer.

Pour en savoir plus :
Comité des citoyen-ne-s
du quartier saint-Sauveur
301, Carillon
529-6158



**Le logement est un droit
Locataire, défends-toi !**

Des questions? WWW.CCCQSS.ORG

Le PIPQ

Le PIPQ (Projet intervention prostitution Québec), implanté depuis 1984 à Québec, s'adresse aux jeunes et aux adultes. Nous préconisons le travail de rue pour améliorer le bien-être des personnes qui vivent une dynamique prostitutionnelle ou qui sont liées à ce phénomène. Les actions réalisées incluent des tournées d'animation, d'information et de prévention sur la prostitution juvénile dans les écoles de la région.

C'est par le travail de rue que les objectifs poursuivis et que la majorité des

réalisations se concrétisent au niveau de la prostitution adulte. Des liens sont tissés avec les personnes et une relation de confiance s'établit afin de leur



apporter mieux-être, support et accompagnement dans leur démarche. Des alternatives, des choix et des solutions leur sont proposés afin de contribuer à leur émancipation, de favoriser leur autonomie et d'améliorer leurs conditions de vie.

Ce que nous offrons : un milieu de vie où les gens peuvent : rencontrer une intervenante, manger, prendre une douche, relaxer, jaser. Ils ont accès à un vestiaire, à des activités de groupe comme par exemple, une popote collective ou un souper solidarité. Une infirmière vient nous visiter 1 fois semaine, les mercredis, pour des vaccins, du dépistage, des petits bobos, de l'information, etc. Nous récupérons et distribuons du matériel pour les UDI (utilisateurs de drogues intraveineuses) et nous distribuons aussi des condoms gratuitement.

PIPQ, Section Québec

535 rue des Oblats, Québec

Téléphone: (418) 641-0168

courriel: animation@gc.aira.com

La Maison revivre

La Maison Revivre a été fondée par madame Collette Samson, le 15 septembre 1978, il y a presque 30 ans. Elle est une maison d'accueil et d'hébergement pour les démunis et les sans-abri qui frappent à sa porte. Depuis plus de 28 ans, l'organisme humanitaire accueille gratuitement, tous les hommes qui demandent lit (30 places disponibles), nourriture et habillement. De plus, la Maison Revivre accueille à sa table tous les hommes et toutes les femmes de 18 ans et plus qui ont faim. Les enfants ne sont pas laissés pour compte, car l'œuvre aide aussi les familles dans

le besoin, par la distribution de sacs de nourriture. **Pour l'année 2006, l'organisme comptabilisait 10 382 couchers, 31 997 repas servis et 1 800 sacs de nourriture distribués.**

Ce qui fait la particularité de la Maison Revivre, c'est tout d'a-

vit uniquement de la générosité d'un grand nombre de bienfaiteurs. Au sujet de l'aide gouvernementale, Madame Samson disait : « Si Dieu veut toujours de cette Maison, il lui donnera ce qu'il faut pour la faire vivre. C'est pas le gouvernement qui mène ici, c'est le bon Dieu ».

Enfin, à l'exception d'un directeur général, d'une directrice adjointe à demi temps et d'un cuisinier, tout son personnel, soit une vingtaine de personnes, est bénévole.



bord la totale gratuité de ses services. « On ne peut pas demander des sous à ceux qui n'en ont pas », soutenait Madame Samson. Ensuite, c'est le mode de financement de l'œuvre. Celle-ci ne reçoit aucune subvention gouvernementale et

REVIVRE, c'est la Providence à travers tous et chacun qui est à l'œuvre.

La Maison revivre

261, rue St-Vallier Ouest,

Téléphone : (418) 523-4343

info@maisonrevivre.org

Droit de parole dans le quartier

Le journal populaire s'installe dans le quartier

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Le journal Droit de parole est un média communautaire à but non lucratif. Fondé en 1974, il est indépendant et traite à sa façon des enjeux et de la réalité des quartiers centraux de Québec. Ses thèmes de préoccupation sont, entre autres, les conditions de vie des gens du

centre-ville, l'actualité locale et municipale, l'aide sociale, le chômage, le logement, la consommation, les ressources communautaires et l'environnement. Le bimensuel se veut un outil de sensibilisation et d'information accessible aux classes populaires. Il est tiré à 15 000 exemplaires et distribué aux portes des quartiers Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Limoilou et dans quelques endroits publics.

Depuis les trois dernières années, Droit de parole était installé dans Limoilou, mais voici que le journal emménagera en juin au cœur de notre quartier. En effet, il deviendra locataire de l'organisme Atout-Lire ayant pignon sur rue sur Saint-Vallier au coin de Père-Grenier. Pour Hélène Nazon, permanente du journal, le choix de Saint-

Sauveur correspond à une volonté de se rapprocher des organismes avec qui il entretient d'étroites collaborations. Elle mentionne parmi ceux-ci, l'Association de défense des droits sociaux de Québec Métropolitain, le Regroupement des cuisines collectives, le Bureau d'animation et information logement et bien d'autres. Madame Nazon souligne aussi la satisfaction de Droit de parole à payer un loyer à un organisme avec qui il partage des valeurs et des principes idéologiques.

Droit de parole espère que son déménagement favorise un meilleur ancrage dans le quartier Saint-Sauveur. Pour cela, le journal tient à réitérer son ouverture envers les citoyens et les invite à s'approprier la parution autant par sa lecture que par une participation à sa rédaction. À cet effet, Madame Nazon invite d'ailleurs les gens à venir les rencontrer dans leurs nouveaux locaux à partir de juin.



Chronique de hockey bottine

Par Bernard St-Onge

D'accord, c'est vrai que j'ai tripé les vendredis soirs à jouer au hockey-bottines au Parc Victoria. Cette année, j'ai même invité deux nouveaux joueurs de mes connaissances. Sébastien F. et Francis G. J'ai interviewé Seb par la suite et il m'a révélé que ces matchs du vendredi soirs étaient parmi les moments les plus heureux de son hiver.

Et Steven a pris la relève pour l'organisation et les téléphones et les achats enfin d'équipement de gardien de but. Il nous a souvent parlé de tournoi communautaire mais le timing n'y était pas cette année. Robert La grand

gueule au cœur de pomme était fidèle à son style comme Carol André qui est venu moins souvent question de santé et d'âge et de.... Et pourtant, notre doyen Julien était fidèle au poste avec les bâtons et les chandails.

Quand il a pu, Jonathan est venu de l'ADDS. Un bon joueur, buteur et fabriquant de jeu et qui n'a pas peur de suer, comme pour plusieurs d'ailleurs, suer au grand air est un des buts de l'activité. Richard de Québec Solidaire, constructif et rapide. Jean-Pierre et un autre qui m'ont mêlé avec leur gilet rouge pétant du "CCCP" l'ancienne URSS.

Trois quatre femmes sont venues à raison d'une par semaine ce qui permettait de temporiser la compétition. Il y a eu aussi la recrue de l'année, Yussef, qui est devenu rapidement plus efficace que la majorité des joueurs grâce à sa connaissance du soccer qu'il transposait sur la glace. Un peu dangereux avec son bâton, mais, que voulez-vous, il n'est pas né avec ça dans les mains comme nous autres québécois canadiens. Patrice, Patrick et "ti-gars" avec un prénom italien aussi ont contribué au succès de ces soirées. Et j'en oublie sûrement et je m'en excuse.

Moi-même, je me suis bien défoncé. Mais l'année prochaine, je vais jouer plus zen si c'est possible. À noter que j'ai gardé les buts une fois cette année. Très fort et avec beaucoup de style avant le match, mais faible et man-

quant terriblement d'expérience pendant le match. Mais au moins, Steven pouvait jouer. Julien aussi a gardé les buts. Mais lui, c'est un naturel, pas de masque, à la Jacques Plante et avec beaucoup d'habileté il pouvait changer le cours du match. Francis aussi a gardé les buts. Dans le fond, tout le monde



joue à la défense et à l'attaque et se fait de la passe.

Le hockey comme la vie est une activité "D'ÉQUIPE" où l'on joue tour à tour son rôle alors lâchez-moi les baskets avec Alexis Kovalev! Une saison de soccer amicale s'annonce pour le mois de mai. Y serez-vous?

Moi, je ne sais pas, je suis courtisé par une autre ligue.

P.-S. : Regardez ce qui est écrit en tout petit à l'endos des billets de 5\$ par Rock Carrier : « Les hivers de mon enfance étaient des saisons longues longues. Nous vivions en trois lieux; l'école, l'église et la patinoire. Mais la vraie vie était sur la patinoire. »

(Suite de la page 12)

de compostage.

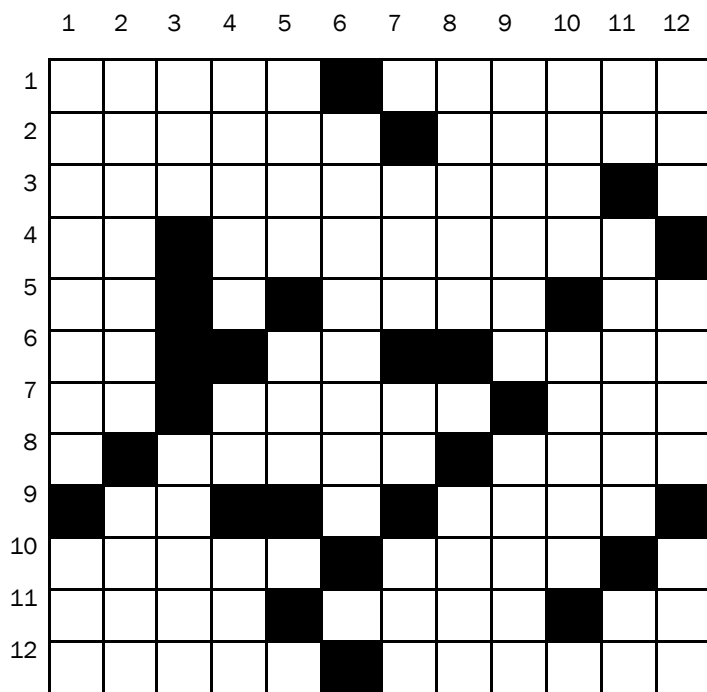
Mais Éco-quartier, ce n'est pas que du compost ! Nous vous proposons aussi une série de formations sur le jardinage et la permaculture urbaine. Ces formations sont ouvertes à tous et à toutes ; il suffit de venir lors d'un prochain moment de formation pour s'inscrire ou assister, tout simplement. Nous allons créer un jardin collectif en pots

(un véritable jardin urbain !) dans l'arrière cour de notre local dans le Vieux-Limoilou autour duquel nous allons explorer différents thèmes au courant de l'été et de l'automne 2007.

Alors, venez nous voir :

Collectif Éco-quartier du Centre Jacques-Cartier
798, 12^e Rue
Vieux-Limoilou
523-4580 info@eco-quartier.org

À la croisée des mots avec Carol-André Simard



Horizontal

1- Pluriel fautif du mot bail, chavire. 2-Plusieurs marchands en font la location sur Pierre-Bertrand, habiller. 3. Qui se propose un but intéressé. 4. Ile de France. qui

concernent les abeilles.5. Article contracté, pièce mobile d'une serrure, cité d'Abraham. 6. Strontium, ingurgité, ce sont des vers qui la fabriquent. 7. Pronom personnel, cime d'un arbre qui a été rompue et enlevée par le vent. prénom de la maîtresse d'Adolf Hitler. 8. Précipiter, Européen. 9. Marque la surprise, partie centrale de la Terre. 10. Protectors du foyer domestique, imbéciles. 11. Aurochs, se dit quand l'on est contre en Russie, Yann Martel a écrit son histoire. 12. Tunique portée par les femmes et par les hommes, se retrouve dans un verre de martini.

Vertical

1-Il a eu Henri et il y a eu Robert et l'on a donné leur nom à quelques boulevards, l'un des évangélistes. 2. Écrivaine, ... sur le baudet. 3. Se suivent dans itinéraire, chat sauvage. 4. Ils fleurissent en début de juin, commandement, orient. 5. Petite culotte, se dit d'un pied déformé. 6. Fais savoir expressément. 7. Balle de service, terminaison, apocope de cigarette. 8- Peut être de combat, arrive après l'A-vent. 9. Concrétions globuleuses, sonna. 10. Défalquée, se vendent à la douzaine. 11. Titane, parcourir, coule en Italie. 12. Légumineuses, contre les idées progressistes, sous un navire en réparation.

Saint-Sauveur en fleurs, le 2 juin à partir de 9h30
dans le parc du Centre Durocher

Session d'information sur le Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur,
14 juin à 15h00 au 301, rue Carillon

Baignade au Bassin Louise le 23 juin à midi:
venez réclamer une plage accessible en ville

Éco-quartier toujours actif dans Saint-Sauveur!

Pour une autre année, le collectif Éco-quartier sera actif dans Saint-Sauveur avec le projet *Urbanus Compostus 2007*. Cette année, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur le compostage communautaire. Depuis l'été passé, il y a deux sites de compostage communautaire dans le quartier : au Patro Laval et à l'église Saint-

Malo. Nous voulons maintenant agrandir ces deux sites pour permettre à plus de résidants d'y participer. Nous sommes présentement à la recherche d'un troisième terrain pour y installer un nouveau site. En plus, nous allons accompagner les groupes (coopératives de logement, jardins communautaires, organismes communautaires, etc) dans le démarrage de leurs propres projets

(Suite page 11)

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE!!!

Grande nouvelle à Saint-Sauveur pour les résidants et résidentes à revenu modeste qui désirent devenir propriétaires !

Un partenariat gagnant pour les ménages à revenus modeste qui veulent accéder à la propriété dans le quartier Saint-Sauveur. La Société acheteuse Accession Maison (SAAM) vient de signer une entente avec deux partenaires majeurs, la Caisse d'économie solidaire et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour faciliter l'accession à la propriété (propriétaire occupant) pour les ménages à revenu modeste du quartier Saint-Sauveur.

En effet, sous certaines conditions, les ménages éligibles pourront bénéficier d'une mise de fonds, sous forme de don, de la Caisse d'économie solidaire et profiter également d'assouplissements des critères de l'assurance-prêt

hypothécaire de la SCHL dans le cadre de son programme visant à favoriser la production de logements abordables. Les ménages doivent être référés par la Société acheteuse qui assure l'accompagnement spécifique lié à la formation, l'échange de services et un appui dans le cheminement du dossier financier.

Rappelons que la SAAM, en juin dernier, a mis de l'avant un service d'accompagnement pour les ménages qui souhaitent devenir propriétaires dans le quartier Saint-Sauveur. Un premier accompagnement vient d'être concrétisé, en mars dernier, avec un couple à revenu modeste. Selon la présidente du conseil d'administration de la SAAM, madame Claire Dubé, «ce ser-

vice offert dans le quartier Saint-Sauveur aura un effet bénéfique et contribuera grandement à augmenter le nombre de propriétaires occupants et responsables dans le quartier (actuellement de 25% propriétaires contre 75% locataires). Notre projet fait en sorte de lutter concrètement contre l'appauvrissement des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur ».

Ce projet est appuyé par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur et par la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec.

Pour le service d'accompagnement et pour information :

SAAM : Marina Mizejewski – 529-7864